

ENERGIES COLLECTIVES

UN PROJET DE COOPERATIVE ENERGETIQUE D'INITIATIVE CITOYENNE DANS L'EMBRUNAIS-SAVINOIS

L'idée en quelques mots

- Mettre en place un véritable **projet citoyen**, avec un modèle de fonctionnement **coopératif**, qui intègre des acteurs variés (publics et privés) dans un large partenariat
- Ne pas mettre la *production* d'énergie au centre du projet mais en faire un **des éléments** (même si celui-ci peut devenir par la suite central dans le modèle économique)
- Faire de la **sobriété** et de la **maîtrise énergétique** les deux axes principaux de travail.

Le territoire sur lequel ce projet s'implante regroupe l'Embrunais et le Savinois.

Origines du projet

L'association **ESSenciel**, créée à l'été 2012, s'est donnée pour mission de susciter réflexion et débat autour des **questions économiques et sociales** : échanges, travail, vie ensemble, monnaies, modes de production, etc. Son action s'est d'abord concrétisée par l'organisation de soirées-débats et d'ateliers thématiques.

A l'automne **2013**, l'association a organisé une journée d'informations et

d'échanges sur la **finance citoyenne et solidaire**. Cette journée, intitulée « **Sème ton oseille** », s'est déroulée à Embrun autour de trois ateliers-débats : microcrédit, foncier, et énergie. Chacun de ces trois ateliers, qui mettait au centre de sa réflexion la finance citoyenne et solidaire, était animé par une personne-ressource ayant une expérience sur la thématique.

L'**atelier sur l'énergie** a fait naître une dynamique

intéressante, que quelques membres d'Essenciel ont souhaité soutenir. C'est ainsi que s'est initiée une

discussion autour de la question énergétique dans l'Embrunais.

C'est donc à partir de quelques idées fortes qu'est né le projet :

- **l'urgence de la question énergétique**, qui pour nous lie impérativement la production de renouvelables aux questions de l'efficacité et de la sobriété ;
- l'importance de traiter cette question à **l'échelle locale** dans l'optique d'un rapprochement entre la production et la consommation énergétique, afin notamment d'éviter au maximum le transport sur de longues distances et à haute tension ;
- la nécessité de **l'implication voire du contrôle citoyen** au sein de tels questionnements, en partenariat éventuel avec tous types d'acteurs publics ou privés. Ceci afin de replacer le débat énergétique au cœur de la société et de gérer selon l'intérêt collectif les biens communs que sont les gisements énergétiques. La création d'une **société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)** nous semble être un moyen adapté à ces objectifs.

Développements du projet

A partir de cette question énergétique relativement générale, nous avons peu à peu resserré notre champ d'action. Nos principes de base sont actuellement les suivants :

- La production n'est pas une fin en soi, elle sert un projet global de **sensibilisation/éducation** aux enjeux de l'énergie : **sobriété, efficacité, baisse des consommations**. De nombreuses actions allant dans ce sens pourront être mises en place (accompagnement à l'isolation des bâtiments, interventions auprès des collectivités, formation, achats groupés de matériel visant l'efficacité énergétique...).
- Cependant même dans une optique de réduction forte des consommations énergétiques, la quantité résiduelle d'énergie à produire **ne peut pas pour nous rester centralisée,**

basée sur les ressources fossiles et hors-débat sociétal. C'est pourquoi nous souhaitons intégrer pleinement la production dans notre champ d'action, et assumer les **contradictions qui pèsent sur toute production d'énergie**, y compris renouvelable.

- Dans un premier temps (court terme), le **solaire photovoltaïque** nous paraît la meilleure énergie à installer (plus grande facilité) mais nous souhaitons aussi engager rapidement une action de plus long terme concernant le **turbinage d'eau potable**. Des demandes de financement pour études, des rapprochements avec certaines mairies, pourront notamment être faits dans les mois à venir. Nous restons également intéressés par **tout type de projet d'énergie renouvelable** : solaire thermique, petit éolien, méthanisation, etc.
- Le photovoltaïque peut être développé dans **deux directions conjointement**: d'un côté les toitures de **particuliers** avec un enjeu **d'amélioration thermique** du bâtiment qui les supporte; de l'autre côté

des toitures **publiques** ou de bâtiments recevant du public, avec comme corollaire l'aspect **pédagogique** de l'installation.

- La société à créer poursuivra un objectif global d'**alternative sociale et environnementale**; l'aspect énergétique ne peut pour nous se concevoir sans des corollaires écologiques globaux (concernant les matériaux d'isolation par exemple). La *sobriété*, l'utilisation de matériaux le plus possible *bio-sourcés* et à bilan carbone minimal, le respect général de l'environnement sont notamment des valeurs partagées et centrales.
- Pour les mêmes raisons, nous souhaitons adopter des **statuts clairement coopératifs**. A ce titre, la SCIC nous paraît le statut le plus proche de nos valeurs ; même si la souplesse de la SAS et la possibilité de son adaptation au modèle coopératif sont intéressantes. La loi Hamon sur l'économie sociale et solidaire du 31 juillet 2014 permet désormais de lier ces deux formes juridiques.

L'association de préfiguration : premières actions et calendrier